

# PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC / SAISON 2020/2021

Quand on a demandé à Winston Churchill de couper dans le budget des arts pour l'effort de guerre, il a répondu : *Alors pourquoi nous battons-nous ?*

Aujourd'hui, il est impossible de commencer un édit sans mentionner la situation inédite à laquelle nous faisons face depuis quelques mois. Nous ne sommes pas en guerre. Par contre, il est de notre responsabilité, en tant qu'opérateur culturel et fédération d'éducation populaire d'éviter d'accroître « la malnutrition culturelle » des enfants. Le monde de la culture a montré qu'il était essentiel : un confinement sans films, sans musique, sans livres, sans spectacles, sans artistes, sans imaginaires aurait été impossible. L'important demeure, ce qui n'a pu se produire pendant deux mois, la rencontre du public avec les œuvres d'art, avec les artistes et *Rêv'enScène* a été créé pour cela.

La situation du monde culturel est exceptionnelle, que cela soit pour les artistes, les intermittents, les structures culturelles, les spectateurs, etc. et va nous obliger à inventer, réinventer et nous adapter de manière permanente, en concertation avec vous tous. Nous ne pourrons travailler qu'ensemble et nous veillerons à vous accueillir dans le respect des conditions sanitaires et des mesures qui seront mises en place...

Cette saison qui s'achève a ainsi le goût de l'interrompu quand on pense à tous les élèves qui devaient venir découvrir les spectacles que nous n'avons pas pu accueillir ce printemps. Nous avons fait le choix de reporter ces 3 spectacles. La programmation *Rêv'enScène 2020-2021*, à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse, défendra, comme les années précédentes, l'exigence : exigence de la création artistique, exigence de la rencontre, des rencontres et des métamorphoses.

*Rêv'enScène* est une programmation pluridisciplinaire itinérante sur le département des Landes avec du théâtre, du théâtre d'objets, du conte, de la danse, des arts mêlés, de l'acrobatie, etc., retenus pour la pertinence de leur propos artistique à destination des publics scolaires, de la maternelle au lycée. Chaque proposition est issue de visionnages à Avignon, aux Festivals jeune public de Nouvelle Aquitaine et lors de *Spectacles en recommandé*.

Dans le parcours de spectateur, la découverte du spectacle vivant, sa diversité, sa fragilité, son originalité et sa singularité sont fondamentales. Chaque choix artistique est à la fois une prise de risque et un grand bonheur, pour vous comme pour nous. Cette saison, nous vous proposons poésie, prouesses techniques, quête de soi, envol, engagement, curiosité, découvertes, textes d'auteurs, combat, départ(s), voyage(s), danse, plaisirs d'écouter et de vivre des histoires... et cela avec différentes esthétiques, des mises en scène variées, féminines, masculines, reflet de la richesse de la création contemporaine.

L'éducation artistique et culturelle est une priorité pour les Ministères de la Culture et de l'Éducation nationale favorisant l'ouverture au monde, la transmission d'un patrimoine, l'initiation à la démarche de création et aux pratiques artistiques. Nous proposons, donc, de nouveau cette année, en écho à notre programmation, des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, sous la forme de classes à PAC, des rencontres avec les équipes artistiques et des formations animées en partie par les artistes que nous recevrons. Merci de nous signaler au plus tôt votre intérêt pour ces dispositifs afin que nous puissions demander une participation financière de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Bon spectacle à tous et au plaisir de vous accueillir,  
Céline PINEAU, directrice du service culturel

## SPECTACLES EN RECOMMANDÉ

La culture est inscrite dans l'ADN de la Ligue depuis les origines. Créée en 1866 par Jean Macé, la Ligue de l'enseignement, en plus de son niveau Confédéral, est implantée dans tous les départements français, chacun ayant développé des actions culturelles (spectacle vivant, cinéma, littérature...) en fonction de son histoire et de son territoire. Créé en 1984, *Spectacles en recommandé*, SER, est une manifestation itinérante depuis 1997. SER, via le Groupe National Spectacle Vivant, dans sa dimension nationale comme dans son fonctionnement décentralisé, effectue un travail de repérage dans la création d'aujourd'hui. Chaque année, une vingtaine de spectacles est programmée, essentiellement en direction du jeune public. Les choix artistiques de *Spectacles en recommandé* sont effectués de façon collégiale par les responsables des réseaux de diffusion de la Ligue de l'Enseignement, sur proposition de 3 représentants au moins, sur des critères à la fois esthétiques et éducatifs, dont la Ligue de l'enseignement des Landes est membre actif.

## INSCRIPTION

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription à *Rév'enScène*. Le nombre de places et de représentations est limité pour des raisons budgétaires et logistiques. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée, dans la limite des places proposées et en fonction de l'organisation des tournées. La date limite de réception des fiches d'inscription est fixée au **15 septembre 2020**. Certains rééquilibrages du nombre de séances annoncées pourront être effectués en fonction des inscriptions sur l'ensemble des spectacles.

Les lieux des séances sont déterminés, en partie, en fonction des bassins géographiques des inscriptions afin de minimiser au mieux les frais de transport. Quand certains lieux ont déjà été choisis, ils sont indiqués sur la plaquette.

Le succès de *Rév'enScène*, grâce à la qualité des spectacles proposés, nous conduit à refuser l'inscription d'élèves. C'est pour cela qu'une fois le lieu, la date et l'heure confirmés et l'effectif validé par vos soins, votre engagement est ferme et définitif et toute place est due. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité maintenue.

### ATTENTION À NOTER!

Les modifications concernant les rythmes scolaires avec des établissements scolaires aux horaires variés, complique l'organisation des transports des élèves, surtout pour les représentations qui ont lieu l'après-midi. Nous avons adapté nos horaires au mieux. Il faut toutefois savoir qu'en fonction de la durée du spectacle et de l'éloignement de la salle de spectacle, il peut arriver que le temps du spectacle chevauche le temps scolaire et le temps périscolaire. C'est une contrainte qu'il faut accepter tout en sachant que les sorties culturelles peuvent faire partie des sorties exceptionnelles au même titre que les voyages scolaires autorisant des souplesses dans les horaires de classe et du temps périscolaire.

## TRANSPORT

Les frais de transport sont pris en charge par la Ligue de l'Enseignement des Landes et le cela via le Collectif AJC, collectif pour l'Accès des Jeunes à la Culture. Cette association prend en charge le transport des jeunes qui vont assister à un spectacle des Jeunesses Musicales de France, Du Cinéma Plein Mon Car table et de *Rév'enScène* et cela grâce au financement majoritaire du Conseil départemental des Landes et celui des Communautés de communes qui y

contribuent. Quand ce n'est pas le cas, dans un souci de solidarité et d'équité, une demande de participation vous est faite de **30 centimes d'euros** par enfant quel que soit le mode de transport utilisé.

Nous nous chargeons de commander le bus qui conduira les enfants de l'école à la salle de spectacle. Environ 15 jours avant le spectacle, vous recevrez un mail indiquant le nom du transporteur, ses coordonnées ainsi que les horaires de départ et de retour à l'établissement scolaire. Par mesure de précaution, assurez-vous auprès du transporteur quelques jours auparavant qu'il ait bien pris en compte le déplacement. Nous le faisons aussi mais deux précautions valent mieux qu'une.

Nous vous rappelons que l'heure d'arrivée demandée, 15 min avant le début du spectacle, est à respecter pour que nous puissions vous placer pendant ce temps afin que le spectacle commence à l'heure. Nous sommes dans le cadre du spectacle vivant et à la demande des compagnies, nous ne pouvons commencer à faire entrer les spectateurs qu'une fois la présence de tous les spectateurs avérée. Nous sommes tous responsables du respect des horaires, merci avec nous, de vous y employer au mieux.

## RÈGLEMENT

Voici les tarifs de l'année scolaire 2020/2021 :

**5,70 €** / enfant pour les primaires (maternelles et élémentaires)

**6,00 €** / enfant pour les collèges

**6,50 €** / enfant pour les lycées

Si vous vous inscrivez en juin, nous vous recontacterons à la rentrée pour connaître l'effectif réel de vos classes. Après sélection des établissements retenus, nous vous communiquerons la date, l'heure et le lieu de la représentation pour validation. Une fois cette validation effectuée, nous vous enverrons un courrier officiel de confirmation. La facturation sera établie sur la base de ce courrier.

L'économie du spectacle vivant est différente de celle du cinéma : tous nos frais sont fixes, quel que soit le nombre d'élèves dans la salle : cachets, droits d'auteur, transport des artistes, hébergement et repas, etc.

Nous vous rappelons que les places des adultes accompagnateurs sont gratuites dans le cadre du taux d'encadrement légal : 1 encadrant pour 8 élèves pour les maternelles, 1 encadrant pour 12 élèves pour les élémentaires.